

Réf: Dossier N° 139714

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE  
TGB2 »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
BONOUMIN EN FACE DE L'EGLISE CATHOLIQUE SAINT JOSEPH,  
Lot 992, Ilot 73

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 23/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION  
IMMOBILIERE TGB2 »

Objet : Construction, Promotion immobilière, Lotissement,  
Aménagement foncier, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
BONOUMIN EN FACE DE L'EGLISE CATHOLIQUE SAINT JOSEPH,  
Lot 992, Ilot 73

Dirigeant(s) : Mme GBANE EPOUSE HAIDARA BINTOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05202 du 20/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42224/GTCA/RC/2022 du 20/09/2022

